

Le Bénon



N° 88 – AVRIL 2015

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE

Agenda

Vendredi 27 mars 2015 à 20 h, salle municipale de Vers à Maisonneuve : *Le culte de Saint-Maurice en Savoie par Christian Regat*, à l'occasion de l'année du quinze centième anniversaire de la création de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune.

Les églises sardes de la Haute-Savoie par Robert Weber, administrateur de patrimoine rhônalpin et professeur de tourisme et de patrimoine (date et lieu seront communiqués ultérieurement).

Le 30 mai 2015, à Paris, *Anna de Noailles par Jean-Pierre Lombard*.

Le 6 juin 2015 au Châble, Frédéric Caille, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble donnera une conférence ayant pour sujet *Les honneurs (médailles, etc.) remis par la France aux*

Savoisiens pour faciliter l'intégration de la Savoie à la France.

Assemblée générale de La Salévienne. Voir invitation jointe.

Inauguration de la Place des aviateurs à Viry, le 20 juin 2015. La Salévienne s'investit pleinement dans cette manifestation. En l'occurrence, Claude Barbier donnera une conférence ayant pour thème « 100 ans d'aviation à Viry ». Cette inauguration permettra d'exposer les photographies prises par Paul Bonier à l'occasion du meeting de vol à voile de 1945 ou 1946. Programme complet à venir.

Les Jeudis du Patrimoine.

Saint-Julien – Espace Jules Ferry – 16h30

23 avril 2015 : *Les loups sont entrés dans la ville.* Histoire de la faune, de la flore et de la chasse.

21 mai 2015 : *On savait s'amuser...* Buvettes, bistrots, guinguettes, jeux de boules, jeux de quilles, bals.

18 juin 2015 : *On faisait de la musique, du théâtre et du sport...* Nos sociétés philanthropiques.
toujours du côté des Usses.

Nouveaux membres

Christinger Martin à Valleiry
Duret Robert à Fontaine-lès-Dijon
Chatillon Sébastien à Quintal
Duvernay Jeanine à Vovray-en-Bornes
Héritier Viviane à Seyssel
Hominal Jacqueline à Gaillard
Montaut Jacqueline à Saint-Julien
Chamot Olivier à Menthonnex-en-Bornes

À l'attention des CASSSeurs

Pour toutes vos recherches concernant de la bibliographie, le CASSS (catalogue des sociétés savantes de Savoie) est dorénavant accessible à l'adresse :

<http://www.karvi.fr/sssaveiofac>

Merci d'en prendre note !

Dons de mémoire des Bornes

Nadine Cusin, secrétaire de La Salévienne et Nathalie Debize, membre du bureau elle aussi, ont initié un vaste travail de collecte de documents oraux et photographiques sur le pays des Bornes. Leur première étape a été Menthonnex-en-Bornes où elles ont été accueillies chaleureusement par Olivier et Serge Chamot, adjoints au maire et par des Menthnalis¹ du cru auxquels s'étaient joints en bons voisins quelques « favis² » de Villy-le-Bouveret.

Les deux glaneuses de mémoire ont scrupuleusement enregistré les témoignages, les anecdotes que les habitants leur confiaient. Libérant leurs souvenirs avec un émouvant plaisir, ce fut un bon moment de partage.

¹ Habitants de Menthonnex.

² Mangeurs de fèves.

Nadine et Nathalie ont pu scanner tous les documents ou photos qui étaient présentés. C'est l'occasion de rappeler à chacun un bon conseil pour préserver tous ces précieux témoignages sur papier : surtout les conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité...et ne pas oublier de noter les identités, les lieux, afin que la mémoire perdure.

Nadine et Nathalie continueront leur tournée par Vovray-en-Bornes et Le Sappey,

Carnet de deuil

C'est une sommité de l'histoire en Savoie qui s'est éteinte ce mois de mars 2015 en la personne émérite de Louis Terreaux, président honoraire de l'Académie de Savoie. Membre de celle-ci depuis 1975, il en avait été élu vice-président en 1988, puis président en 1992. Il siégeait ainsi dans une institution créée en 1820 sous le nom de L'Académie royale des sciences des belles-lettres et des arts de Savoie qui s'était donnée comme vocation de « servir de moteur au progrès matériel, intellectuel et moral ».

Homme de lettres, auteur d'une thèse sur Ronsard, Louis Terreaux avait débuté sa carrière à l'université de Poitiers, avant de rejoindre celle de Savoie, dont il est devenu le doyen de la Faculté des lettres et sciences sociales.

Si des décorations prestigieuses ont ponctué son chemin de vie (commandeur des Palmes académiques, chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre du Mérite, de l'ordre du Mérite agricole, du Mérite de la République italienne, chevalier des saints Maurice et Lazare), il le doit à ses profonds engagements dans la vie culturelle et publique et à une œuvre qui lui a valu en 1988 le prix Béatrice de Savoie, puis celui des Neiges avant d'être consacré en 2002 par la plume d'Or de la Société des auteurs savoyards. C'est sous sa direction qu'a été publiée la monumentale *Histoire de la littérature savoyarde* en 2011.

Il aura été le promoteur entre autres du Centre d'études franco-italien des universités de Turin et de Savoie, membre actif de plusieurs sociétés savantes, s'est investi sur le terrain en obtenant des mandats de maire de la commune de Saint-Jeoire-Prieuré. Enfin, ce lettré inspiré n'a cessé de promouvoir le patois dont il fut l'ardent défenseur et lui a donné des lettres de noblesse en lui consacrant un *Dictionnaire du*

patois de Billième (canton de Yenne, Petit-Bugey).

Les membres de La Salévienne tiennent à rendre à Louis Terreaux un hommage

respectueux et empreint de reconnaissance pour avoir tant promu le rayonnement de notre culture. Ils présentent avec tristesse à sa famille leurs profondes condoléances.

BIBLIOTHÈQUE

ÉCHANGES

- **Revue d'histoire religieuse des Pays de l'Ain.** Bulletin de la société nouvelle Gorini. 3^e série n° 1 à 8, sauf n° 6.

À propos de la société nouvelle Gorini

Cette société historique porte le nom d'un prêtre reconnu pour un ouvrage majeur. Né en 1803 à Bourg-en-Bresse, Jean Marie-Sauveur Gorini est ordonné prêtre en 1827 au séminaire de Brou. Après avoir été vicaire à Nantua, puis professeur au petit séminaire de Meximieux, il fut déplacé, en disgrâce, dans la paroisse de La Tranclière en 1829. Prenant à cœur son ministère, il mit à profit sa solitude et ses loisirs forcés au service de l'étude historique.

Son ouvrage, publié en 1853 sur « La Défense de l'Église » lui attira le respect du monde des historiens. L'intérêt majeur de cette publication réside dans l'élaboration d'une méthode de critique des sources de l'histoire du christianisme pour le réhabiliter contre les a priori négatifs de la science historique profane.

DONS

- **Le Pays de Gex, terre frontalière** par Roger Tardy. 1970, 355 p.

- **Humbert 1^{er}, dit aux Blanches-mains, fondateur de l'État de Savoie** par Camille Renaux ; réédition de 1906.

- **Types de villages genevois** par Paul Aubert (photocopie - extrait).

- **Arbitrage de l'Alabama, Genève 1872.** 95 p. Édition 1991.

- **Les Celtes et la civilisation celtique** par Jean Markale. 502 p. 1985. Don de Dominique Miffon.

- **Gamin à Bourdigny de 1933 à 1943** par Jean Marguet. Préface du maire de Satigny. 176 p. 2003. Don de Martine Clément.

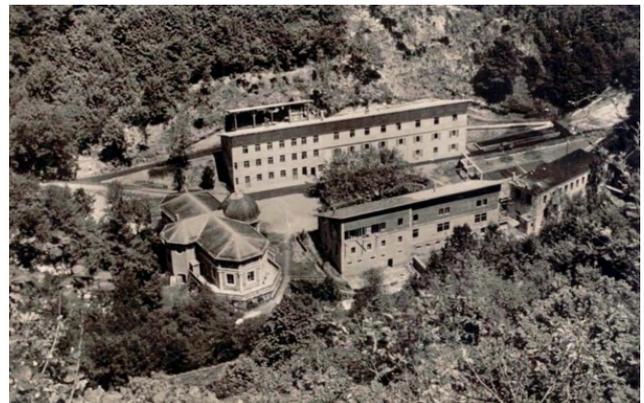
CONFÉRENCES

Le 31 janvier à Valleiry, Philippe Duret a évoqué son grand-père et « sa » guerre de 1914-1918. Sans trop s'étendre sur l'histoire qu'il a relaté dans le livre « **Cette vie d'aventure finit par me plaire : la guerre de 1914 change les projets d'Edmond Duret** » (en vente 21 € à La Salévienne), il a surtout présenté la situation en Haute-Savoie pendant cette période de guerre.

Les ponts et les bains de la Caille par **Josette Buzaré.** Le 27 février une foule incroyable s'est précipitée dans l'amphithéâtre Louis Armand de Cruseilles pour savourer l'histoire des ponts et des bains de la Caille, agrémentée d'une documentation impressionnante. Une seconde conférence est envisagée, car de mémoire de Saléviens, on n'avait jamais vu une telle affluence ! On a dû fermer les portes de la salle par mesure de sécurité et des auditeurs frustrés n'ont pu

entrer. Autant dire que les 200 places ont été prises d'assaut ! Tout le monde attend une publication. Elle sera beaucoup plus pertinente qu'un résumé.

Claude Mégevand



Les Bains de la Caille du temps de leur splendeur.

(<http://www.la-salevienne.org/CPA-max.php?Indcart=426#centre>).

CARNETS D'HISTOIRE

Carnet d'un voyage

Le 19 février Bernard Gaud faisait à Vulbens une belle conférence sur le long voyage à pied qu'il fit dans les Alpes, de Monaco à la chaîne de la Bernina (2014). Ce fut l'occasion de présenter ce massif qui s'étend sur huit pays, enroulé autour de l'Italie du nord, peuplé par quatorze millions d'habitants.

B. Gaud dresse d'abord l'éloge des voies de communication. Le chemin est le compagnon. Il rassure, il porte. On ne peut qu'être admiratif en voyant à quel point les sentiers de montagne sont bien entretenus.

Il évoque ensuite les paysages naturels, les cheminées de fées, les roches vertes, les glaciers à la peine, etc. La Suisse est magnifique et le Valais suscite notre admiration avec ses paysages comme le glacier d'Aletsch, les chalets en bois de Leukerbad et d'Ulrichen... Les villages italiens bien entretenus demeurent typiques.

Puis le conférencier montre les empreintes du catholicisme. L'église Santa Anna de Vinadi (Italie) avec ses *ex voto* pour remercier d'être sorti vivant d'un accident de voiture, les églises baroques, les croix au bord des chemins.

Les Alpes sont dynamiques avec leurs stations de ski, les barrages bien intégrés, l'agriculture traditionnelle aidée typique de la Suisse (voir les immenses prairies d'Engadine dans les Grisons).

Conclusion : les frontières doivent rapprocher. Il faut reconnaître les droits des autres pour vivre en paix.

Ph. Duret

La Savoie et les autres peuples de France

À partir de l'Atlas de la France et des Français, un hors série de « Le Monde », nous avons comparé l'ancienneté de la Savoie avec celle de différentes contrées, certaines qui sont encore sous puissance française et d'autres qui le furent puis ont cessé de l'être. Rappelons que la Savoie est devenue française en 1860.

- Ces contrées sont devenues territoires français avant la Savoie et le demeurent encore :

Contrée	Date de la domination française	Ancienneté par rapport à la Savoie
Guyane	1604 (premières reconnaissances des côtes)	256 ans
La Réunion	1710	150 ans
Saint-Pierre-et-Miquelon	1763	97 ans
Guadeloupe	1816	44 ans
Martinique	1816	44 ans
Saint-Martin	1816	44 ans
Terre Adélie	1840	20 ans
Mayotte	1841	19 ans
Tahiti	1842	18 ans
Îles Marquises	1842	18 ans
Wallis et Futuna	1844	16 ans
Nouvelles Calédonie	1853	7 ans
Clipperton	1858 (revendication officielle)	2 ans

- Ces contrées ont été françaises avant la Savoie mais ne le sont plus (la Savoie est française depuis 154 ans) :

Contrée	Dates de l'occupation française	Durée totale de l'occupation française
La nouvelle France USA	1534-1763	229 ans
Pondichéry	1673-1962	289 ans
Chandernagor	1674-1952	268 ans
Mahé	1721-1954	233 ans
Yanaon	1723-1954 (quelques occupations britanniques)	231 ans
Karikal	1739-1954	215 ans
Algérie	1830-1962	132 ans

Claude Mégevand

Le comte Basil Chérémeteff

Où l'histoire d'un riche noble russe qui doit vivre la vie du peuple à Collonges

Une carte du 28 janvier 1940 du comte Basil Chérémeteff à l'Ouvroir du Fer à Cheval à Collonges-sous-Salève (fondé par Renée Franzoni-Boissier) est sans doute l'unique témoignage du lien qui a uni cette grande famille aristocratique russe à la commune de Collonges. En voici la teneur :

« Mesdames, je viens vous remercier de tout cœur pour toutes les choses magnifiques que ma femme m'a envoyé de votre part. 2 paires de chaussettes, 3 mouchoirs, un passe montagne et une paire de mitaines. Tout cela m'a été plus qu'utile pendant la période de froid par laquelle nous venions de passer. Le sentiment que j'ai laissé ma famille parmi vous tous m'est d'un grand réconfort, car Collonges est notre seconde patrie, et je tiens à vous dire toute notre reconnaissance pour la manière dont vous nous avez adopté et je ferai tout mon devoir envers la France que j'aime et que j'aimerai toujours. Veuillez recevoir, Mesdames, l'expression de mes sentiments respectueux et reconnaissant. Basil Chérémeteff 1ere compagnie de passage 2eme section, Secteur postal 390 ».

La famille Chérémeteff a fait partie de la cour impériale de Russie dès le XVIII^e siècle. Membre de l'Ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem, elle appartenait au petit cercle des familles dirigeantes héréditaires (« Heredity Family commanders »). Un Basile Chérémeteff commanda des troupes de Boyards, un autre fut grand chambellan de l'empereur. Proches des princes Youssouf, les Chérémeteff prirent une part dans le complot contre Raspoutine. À la révolution russe, ils s'exilèrent, certains au Maroc, où ils jouèrent un rôle dans la modernisation du royaume du temps du protectorat, d'autres ailleurs en Europe.

Pour une raison inconnue, l'un de leurs descendants et son épouse se retrouvèrent à Collonges-sous-Salève (il faut se souvenir que France et Genève comptaient une assez grande communauté de Russes blancs). Ma mère Anne-Marie Griaule et ma tante Isabelle de Beaumont me racontaient qu'elles avaient bien connu Basil Chérémeteff et sa femme qui – comme le vendeur de journaux – apportaient à domicile les bouteilles de lait avant-guerre à Collonges avec une petite carriole attachée à un

vélo. Le tourbillon de la Deuxième Guerre mondiale a dû entraîner dans son sillage la famille Chérémeteff de Collonges. Il semble que la famille Chérémeteff soit maintenant éteinte selon les annales de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem de Saint-Pétersbourg.

Il est touchant de voir que des hommes de toutes origines et de toutes conditions se sont donnés sans compter à leur nouvelle patrie adoptive : la France. Notre Basile Chérémeteff de Collonges-sous-Salève en est une excellente illustration. Il est bon de s'en souvenir.

Luc Franzoni

Anacharsis Cloots et l'invasion de la Savoie en 1792

En septembre 1792 la Savoie qui dépend du royaume de Piémont est envahie par les troupes françaises. Depuis Paris, le célèbre député Jean-Baptiste Cloots (1755-1794), à la double nationalité française et prussienne, connu sous le prénom d'Anacharsis, approuve cette invasion¹. Pourquoi ?

I) Une famille internationale

Cloots naît en 1755 dans une famille hollandaise de financiers et négociants aux activités internationales. Son arrière grand-père, bourgeois d'Amsterdam, avait épousé une femme d'une riche famille d'Anvers. Le père d'Anacharsis qui a fait un héritage décide de vivre à la façon des aristocrates français et loue un domaine près de Clèves, royaume de Prusse. Il hérite d'un titre de baron. Son épouse vient d'une riche famille hollandaise qui fréquente les intellectuels. Tous deux parlent français.

II) Une scolarité marquée par les Lumières

À onze ans Jean-Baptiste arrive dans un collège parisien. La ville se passionne pour la philosophie des Lumières. « *Philosopher, c'est rendre à la raison toute sa dignité et la faire rentrer dans ses droits ; c'est secouer le joug de la Tradition et de l'Autorité.* » (Mme Lambert, en 1715). Regardez ce tableau de Fragonard (1732-1806) intitulé *La Liseuse* : une jeune femme est captivée par son livre... Passons à un autre tableau, toujours de Fragonard, *Le Vieillard lisant* : un homme se penche frénétiquement vers un livre qu'il dévore des yeux. Éloge de la

¹ R. Mortier, *Anacharsis Cloots* [...], 1995. Voir aussi F. Labbé, *Anacharsis Cloots* [...], L'Harmattan 1999.

connaissance. Il faut bien voir l'espoir généré par les Lumières, Cloots y restera toujours fidèle.

En 1770 il part étudier quelques années à l'académie militaire de Berlin (royaume de Prusse). L'un de ses professeurs enseigne que l'être humain est perfectible et qu'il ne faut rien accepter sans examen, une idée phare de la philosophie des Lumières.

En 1773 il retourne à Paris. « *La raison y est toujours en guerre avec les préjugés* », écrira-t-il.

III) Cloots devient français et député

La Révolution de 1789 l'enflamme. Beaucoup d'étrangers y participent, adhèrent aux associations, envoient des pétitions, etc. En avril-mai 1790, le décret Target organise juridiquement l'octroi de la nationalité française ; il passera ensuite dans la constitution.

En juillet 1790 Cloots réclame que les étrangers participent à la Fête de la Fédération. Il propose une Charte universelle de tous les hommes.

En 1791 il écrit son grand livre sur la *République universelle*. Il dénonce les tyrans (rois, aristocrates) et exprime son amour de la liberté. Il est persuadé qu'une révolution européenne est possible. Il critique les corporations d'Ancien Régime. Il s'oppose tant au nationalisme qu'au régionalisme : « *La nature abhorre ce morcellement dont nous sommes punis avec rigueur* ». Il veut effacer les frontières. « *Ni Français, ni Anglais, ni Européens, ni Américains, soyons hommes et citoyens de la même cité* »¹.

En mai 1792 il alerte. « *Les tyrans refusent de reconnaître notre indépendance* ». La situation militaire peut devenir dangereuse. « *L'Autrichien François et le Prussien Guillaume se proposent de donner un beau feu d'artifice dans Versailles à la Saint-Louis. [...] Nous jouons quitte ou double* ». En délivrant les Savoisiens nous donnerons de l'espoir aux Suisses qui se révoltent contre les sénats de Berne et Zurich. Il propose de creuser un canal entre l'Isère et le Léman afin de développer le commerce. Il

suggère de remplacer le cri de *Vive la Nation* par celui de *Vive le genre humain*, toute autre formule étant selon lui mesquine².

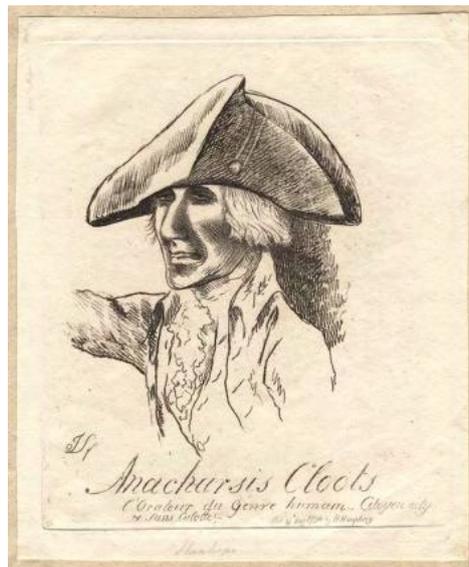
Le 26 août 1792, l'assemblée confère le titre de citoyen français aux étrangers « *qui, quel que soit le sol qu'ils habitent, ont consacré leurs bras et leurs veilles à défendre la cause des peuples contre le despotisme des rois, à bannir les préjugés de la terre et à reculer les bornes des connaissances humaines* ». Parmi ces quelques élus, le prussien Cloots, le britannique Thomas Payne, Jeremy Bentham, etc. L'acte ne prendra effet que s'ils sont domiciliés en France. Cloots qui habite à Paris depuis longtemps se trouve dans ce cas et possède désormais la double nationalité, prussienne et française.

Mais la situation internationale se tend. Les rois et les aristocrates méprisent ces pouilleux qui ont aboli les privilèges. En avril 1792 la guerre entre la France et l'Europe est déclarée. Le 11 juillet on proclame la patrie en danger, les ennemis avancent en Lorraine. Longwy est prise, puis Verdun. Le 10 août 1792, Cloots

s'avance à l'Assemblée : « *Le délire des tyrans nous oblige à répandre les lumières les armes à la main. [...] Voici le moment de rapatrier tous les membres de la famille humaine par la promulgation du principe éternel de la souveraineté indivisible du genre humain. Les droits de l'homme sont les mêmes partout ; loi unique, souverain unique* »³.

IV) 1792, quel avenir pour la Savoie ?

Le 20 septembre 1792 victoire de Valmy. Le lendemain la République est proclamée. Le 22 septembre la France déclare la guerre au royaume de Piémont. En effet l'arrestation de Louis XVI a détérioré les rapports diplomatiques, les incidents de frontières se multiplient et le rapprochement diplomatique entre le Piémont et l'Autriche menace le sud-est de la France. Ajoutons que c'était une époque où l'on croyait aux frontières dites « naturelles » (fleuves, montagnes...), une



Anacharsis Cloots « orateur du genre humain ».

² *Le Moniteur universel*, 22 mai 1792.

³ Réimpression de l'ancien *Moniteur*, t. 12, Paris 1862, p. 396.

¹ *Chronique de Paris*, 8 août 1792.

notion dont nous savons aujourd'hui qu'elle est fausse.

L'armée française entre donc en Savoie¹.

Mais que faire de ce territoire ? Un nouveau département ? Une nouvelle république ? Certains préfèrent que la Savoie devienne un état ami. Leur idée c'est qu'un pays trop vaste perd son unité et s'affaiblit ; il faut prendre modèle sur les cités-états de la Grèce antique ou sur la Suisse. D'un autre côté si ce nouveau pays retourne à la monarchie et aux privilèges des seigneurs, ce serait embêtant. D'autres estiment que la France résistera mieux aux armées royalistes si elle s'agrandit.

Par principe Cloots (qui vient d'être élu député) est hostile à la fragmentation territoriale, donc hostile aux nouvelles républiques, aux autonomies régionales. Il s'oppose au parti girondin qui veut affaiblir Paris au profit de la province. Le point faible de ce parti, c'est sa sociologie, remarque Cloots. Il est dirigé par des personnes très fortunées qui méprisent les ouvriers et les artisans de la capitale. Or selon Cloots, le peuple de Paris est le meilleur contrepoids aux despotes.

Le 29 septembre 1792, Cloots lit à la Convention son « projet d'adresse de la Convention nationale aux Savoisiens »². Il ne comprendrait pas que la Savoie devienne indépendante parce que c'est « un pays jadis démembré de la France par la discorde féodale » (= par la noblesse). « Vous sortez d'un long esclavage, vous êtes novices dans l'art de vivre libres », dit-il. Abolissez « l'ancien régime des rois ». N'écoutez pas les conseils de « votre clergé, de votre noblesse, de votre magistrature ». Nous ne voulons que « l'abaissement de vos tyrans ».

La Savoie doit devenir démocratique. « Choisissez, prononcez » dit-il. À vous de décider. « Formez-vous en assemblées primaires » (= en assemblées d'électeurs). « C'est aux Savoisiens à décider s'ils veulent augmenter la prospérité de la république des individus unis ». « Discutez les principes conservateurs de la liberté civile et politique ». La démocratie c'est la parole.

Ce fils et petit-fils de négociants européens ajoute un autre argument. Il faut soutenir « l'intérêt de l'agriculture, du commerce », abolir cette frontière, fluidifier la circulation des marchandises et des capitaux.

¹ C. Townley et C. Sorrel, *La Savoie, La France et la Révolution*, Fontaine de Siloë 2006, p. 91.

² J.O. de la Convention, P.V. des séances depuis le 21-09-1792. Librairie B. Simon & Cie, sd, pp 49-50.

Quels rapports devront entretenir les deux populations ? « La république des conquérants de la liberté (= la France) vous félicite » dit-il aux Savoyards. « Vous devez des conseils à ce peuple nouvellement né à la liberté », dit-il aux Français. Des conseils... répète-t-il encore une fois. Les Savoyards sont des « novices dans l'art de vivre libres ». « La sagesse de nos conseils sera la seule autorité que nous exercerons sur vous », nous désirons seulement « guider vos premiers pas ». « Frères et amis, nous vous envoyons quatre de nos collègues pour guider vos premiers pas ; nous recevrons vos commissaires dont les renseignements vous mettront à même de prendre le parti le plus convenable à notre situation respective ». La phrase institue des rapports de professeur à élève entre la France et la Savoie. « Déjà le ruban tricolore flotte sur les montagnes [= les Alpes] qui vous séparent de vos oppresseurs [Turin] », écrit-il.

Il y a là une contradiction : l'homme qui voulait une république mondiale chérit le drapeau tricolore. Mais il faut replacer cela dans le contexte. Avant 1789 la France était le pays le plus peuplé et peut-être le plus riche du continent. La philosophie des Lumières (p. ex. Voltaire et l'affaire Calas) était en grande partie française. Le français était une langue internationale. Contre la barbarie des rois et des seigneurs, Cloots propose un État mondial inspiré par les idées françaises de 1789³.

Le 28 octobre 1792, il préside aux Champs-Élysées une fête en l'honneur de la libération de la Savoie. À la fin du banquet Cloots porte un toast : un jour il y aura des départements du Danube, du Tage, de la Neva, de la Tamise, du Tibre... Ce sera la grande république cosmopolite et fraternelle. Puis on entonne *La Marseillaise*⁴.

Le 3 octobre 1792, il rédige une *Adresse aux Piémontais*. Il faut incorporer la Savoie pour la sécurité de la Révolution. Ne gardons pas notre révolution égoïstement pour nous : « Faisons pour l'Europe ce que nous avons fait pour la France ».

Le 17 octobre 1792, il se prononce contre « le morcellement fédératif ». « Une législation qui porte sur des communautés et non sur des individus est une faute énorme ». « Je ne demande que du bon sens pour décider entre l'empire des individus unis qui plient nécessairement sous la loi et l'empire des corporations unies qui résistent arbitrairement à la

³ Ph.-J.-B. Buchez et P.-C. Roux-Lavergne, *Histoire Parlementaire de la Révolution française ou Journal des Assemblées Nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*, t. 19, p. 147.

⁴ G. Avenel, *Anacharsis Cloots*, Paris 1865, t. 2, p. 57.

loi ». Il dénonce le « *vice du terroir* ». Pour que l'individu s'épanouisse, il faut affaiblir les groupes : états, régions, corporations, religions, noblesse, clergé...

Le 21 novembre Philibert Simond, ancien curé savoyard et député, défend le rattachement de la Savoie à la France : le relief, la sécurité des frontières et la langue le commandent. Les mœurs locales s'opposent à celles du Piémont. Les rois sardes décourageaient l'industrie, mais avec la France ce sera différent.

Le 27, le député Millaud rejoint le point de vue de Cloots. « *La nation française doit mettre le comble à sa gloire et à la prospérité commune en accueillant non seulement la nation savoisiennne, mais encore toutes les nations qui, affranchies de la tyrannie, voudront ne former avec elle qu'une immense famille gouvernée par les mêmes lois. [...] Mais s'il est impossible de réaliser un si beau plan, tâchons au moins d'en approcher ; étendons le cercle de la République aussi loin que la justice, la politique et l'utilité commune de la France et de ses voisins le commandent ; hâtons-nous d'ouvrir notre sein aux sages Savoisiens* »¹. Cloots n'était pas un isolé et plusieurs révolutionnaires l'approuvaient.

Le 27 novembre 1792 la Savoie devient officiellement française.

V) Xénophobie et chasse à l'homme

Arrive le tragique été 1793. À Caen une armée girondine s'apprête à marcher sur Paris. La Vendée se révolte. Les Anglais prennent Toulon. Au nord les Autrichiens entrent dans Valenciennes et rétablissent les droits seigneuriaux. Sur le Rhin les armées françaises reculent. La Savoie est envahie par l'armée piémontaise. Les Espagnols forcent la frontière pyrénéenne.

Un climat d'hystérie se développe. Pourtant dès octobre 1793, l'armée française inverse le rapport de force. Mais c'est trop tard, la folie s'auto-entretient. En septembre 1793 la Terreur est proclamée : on condamne de simples *suspects*, les droits de la défense sont bafoués.

Les conditions de la participation des étrangers au droit de vote sont peu à peu durcies : la condition de résidence fixée à cinq ans en 1793, atteindra dix ans en 1799. Ainsi se développe le caractère national de la citoyenneté.

Le député Garnier propose que les étrangers *suspects* (mot vague) d'espionnage et de

conspiration soient arrêtés. Les autres devront demander à la mairie un certificat de séjour. Comme les monarchies étrangères ne respectent pas les droits de l'homme, le « salut public » exige que nous fassions pareil (mimétisme).

La xénophobie monte, Cloots devient une cible : « *ce fieffé Germain* » (dixit Pouzols), « *le Prussien Cloots* » (Brissot). *Le Moniteur* note (22 novembre 1793) que Cloots est né en Prusse. Saint-Just et Robespierre dénoncent le « *parti de l'étranger* ». « *Cloots est prussien* » accuse Camille Desmoulins. Le 12 décembre 1793 au Club des Jacobins Robespierre explose : « *Pouvons-nous regarder comme patriote un baron allemand ? [...] Mettons-nous en garde contre les étrangers qui veulent paraître plus patriotes que les Français eux-mêmes. Cloots, tu passes ta vie avec nos ennemis, avec les agents et les espions des puissances étrangères, comme eux tu es un traître. [...] C'est là encore une fourberie de Prussien* ». Robespierre reproche à Cloots d'avoir soutenu les Girondins (c'est faux) et de professer l'athéisme. Et surtout : « *Jamais il ne fut le défenseur du peuple français, mais celui du genre humain* ».

Plusieurs révolutionnaires sont menacés. Taschereau qui a vécu à Madrid et en Angleterre devient suspect. On se méfie de Chabot qui a épousé une étrangère.

Cette paranoïa déborde du milieu politique. L'agent Bacon entend au quartier du Gros-Caillou (Paris) un groupe d'ouvriers et de blanchisseuses qui tiennent des propos xénophobes.

En décembre 1793 Anacharsis est arrêté. Quand ses accusateurs lui demandent où il est né, il répond crânement : « *Je suis de la Prusse, département futur de la République française* »². Il est condamné à la peine capitale et le 24 mars 1794 il monte sur l'échafaud en récitant des poèmes.

Conclusion :

Cloots est assassiné par une crise d'hystérie xénophobe.

Ne le présentons pas comme infaillible. Sur plusieurs points il lui est arrivé de tourner casaque et il a exprimé des opinions pouvant choquer. Par exemple il estime que la France doit guider les peuples vers la liberté et la démocratie. Mais cette idée qui nous paraît outrecuidante était alors assez générale ; n'oublions pas que Beethoven avait dédié sa Cinquième Symphonie à la Révolution française.

¹ F.-A. Aulard, La société des jacobins, Collection de docs relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, t. 4, 26 nov. 1792, p. 525.

² Aulard, p. 554 (12 déc. 1793).

Cloots est resté fidèle au caractère international de son milieu familial ainsi qu'à la générosité des Lumières. Selon lui, en devenant française la Savoie s'intégrera dans la république planétaire en construction qui ne sera plus « *la ci-devant France* », mais la « *république des droits de l'homme* », « *la république des individus unis* ». Ce n'est pas le refus des différences, mais la possibilité pour chaque *individu* de choisir. Cloots défend la liberté de l'individu contre la dictature du groupe et la dépendance au territoire.

Certes, un temps Robespierre sembla plus efficace avec son patriotisme national. Mais en notre époque à la fois de mondialisation et de recroquevillements identitaires, l'ouverture internationale de Cloots trouve une nouvelle actualité.

On peut le considérer comme le précurseur de l'amitié franco-allemande et de la construction européenne.

Philippe Duret

Dévouements dangereux et méconnus de frontaliers français afin de renseigner l'armée suisse.

Trop souvent la zizanie, voire l'hostilité s'établit le long d'une frontière d'État entre ceux qui, de part et d'autre, l'habitent. C'est malheureusement vrai entre le Jura et le Salève où l'histoire s'est faite contre la géographie, c'est également vrai pour le reste de la frontière franco-suisse. Par bonheur aussi, de part et d'autre de cette même frontière, il s'est toujours trouvé des gens de bonne volonté et de bon cœur pour contrer les effets nocifs de ces sentiments négatifs et abonder dans la solidarité, particulièrement dans les moments difficiles, voire douloureux. Ainsi en 1944, alors que la Wehrmacht, qui occupait encore une assez grande partie de la France, incendie, au sud-ouest de Genève, Valleiry et deux villages voisins, en représailles à des attentats contre ses soldats, les sinistrés trouvent alors refuge et soutien dans les communes suisses voisines. En même temps, des dizaines de milliers d'enfants français sont accueillis dans des familles suisses pour un séjour de réconfort sous l'égide de la Croix-Rouge suisse-secours-aux enfants basée à Genève. Ce que l'on sait moins, c'est que dans le même temps, des frontaliers français œuvraient dangereusement

et certains mouraient pour que l'armée fédérale suisse soit bien renseignée, ce qui lui était indispensable. C'est ce que nous allons tenter de narrer afin de parer à cette méconnaissance et œuvrer à la reconnaissance et l'estime réciproque de part et d'autre d'une frontière d'État.

Le parent pauvre d'une armée de milice

Si dans les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale, l'armée suisse de milice s'était activement préparée à combattre un éventuel envahisseur, son service de renseignement en était resté le parent pauvre. Sa centrale à Berne était limitée à dix agents permanents. Quelques collaborateurs bénévoles étaient simplement et chichement défrayés. Heureusement, quelques initiatives privées ont suppléé, également bénévolement, à cette déficience, ainsi le fameux Bureau Ha créé par le capitaine Hans Hausamann, devenu major, qui, pour établir des réseaux de renseignement privés efficaces à l'encontre du Reich nazi, recourut à ses relations d'affaires et maçonniques, et de la même façon pour en assurer le financement. Ce bureau Ha au service du SR de l'armée fédérale en restera indépendant dans l'action. La centrale du SR suisse était subdivisée en Bureau Allemagne, Bureau Italie, Bureau France qui deviendra Bureau Alliés, et Bureau autres pays. Le bureau France devenu Alliés qui nous intéresse plus spécialement, avait des postes récepteurs (P.R.) à Neuchâtel, Porrentruy, Lausanne, Yverdon et Genève. Ce dernier, établi en 1942 alors qu'une antenne existait dès 1941, jouera un rôle important en relation avec la communauté du renseignement Alliés regroupant à Genève les représentants des SR anglais, américain et de la France libre et présidée par le colonel français Georges Groussard, fondateur des efficaces réseaux Gilbert, directement rattaché à l'I.S. anglais. Le major Bernard Cuénoud, qui sera promu colonel, commanda ce Bureau France devenu Alliés tout au long de la Seconde Guerre mondiale. À la fin de celle-ci, il rédigea un long rapport général d'activité de ce bureau, daté du 20 août 1944. Ce document est classé aux Archives fédérales à Berne sous la cote E27/14852. Un jeune historien, Christian Rossé, chercheur habile et consciencieux, en a donné de longs extraits dans sa thèse de doctorat intitulée « Les échanges de l'ombre », présentée avec brio, en juin 2013, devant l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel. Auparavant, il avait étayé de même

son livre « Le Service de renseignement suisse face à la menace allemande 1939-1945 », Édition Alphil-Lavauzelle. C'est de ces extraits que sont tirées les citations qui suivent.

L'état-major général (EMG) de l'armée suisse a alors absolument besoin de savoir ce qui se trame contre elle dans les pays voisins et surtout ce qui se prépare à son encounter sur une profondeur d'environ 100 km au-delà de ses frontières. La plupart des Suisses mobilisables habitant ces régions ont répondu à l'appel de la mobilisation générale de 1939, il faudra donc recruter des éléments français pour établir les réseaux de renseignements nécessaires. Cette mission incombera aux divers postes récepteurs, celui de Genève sera particulièrement actif à ce sujet. Malheureusement les autorités militaires suisses persistent à ne pas accorder à leur SR l'importance qu'il est en droit d'attendre. Ainsi, le capitaine Clément, commandant d'une compagnie d'infanterie de *landwehr*, doit rejoindre celle-ci lorsqu'elle est mobilisée alors qu'il aurait aisément pu être remplacé. Il est obligé de laisser le P.R. de Genève aux seuls bons soins du premier lieutenant Paul de Saugy, de Marcel Durupthy (soldat sanitaire) et de Roger Farquet (service complémentaire) alors même que la situation s'aggrave. Ceux-ci suppléeront à toutes les difficultés et contrariétés, ils maintiendront les rapports de confiance que le capitaine Clément avait établis avec des homologues étrangers établis à Genève, ils assureront seuls les passages de la frontière d'État, à l'aller et au retour, à la fois aux agents du SR suisse et à ceux des semblables services alliés et de la Résistance française. Ces derniers sont réputés aussi agents suisses en échange des renseignements si nécessaires, ce que s'efforcera d'ignorer le colonel Cuénoud en se contentant de brèves inspections superficielles. Cette précaution lui a permis d'écrire dans son rapport général d'activité du 20 août 1944 : « À l'échelon des postes récepteurs, les prises de contact avec les services étrangers accrédités en Suisse, et, partant, toute collaboration ont été formellement interdites. Il ne saurait en être autrement, notre neutralité ne peut admettre des relations de ce genre qui ne s'établissent nécessairement qu'au détriment de l'une ou l'autre des nations belligérantes » et de poursuivre : « L'expérience a prouvé que des sous-agents ont eu des relations avec le personnel des services de renseignements étrangers ; y a-t-il eu échange de

renseignements ? C'est là un point sur lequel nous ne pouvons nous prononcer ». Le truculent abbé Gaston Desclouds, curé de la commune frontière de Thônex, contrebandier à ses heures au profit d'œuvres caritatives et recruté en qualité d'agent-passeur par le capitaine Clément, affirmait : « La casuistique n'est pas faite pour les chiens », le colonel Cuénoud le démontrait.

De nombreux frontaliers méconnus

À propos de ces passages transfrontaliers clandestins en faveur des adversaires du Reich nazi, toujours dans son rapport général d'activité, le colonel Cuénoud précise : « Pendant toute la période du service actif, tous les passages, à part ceux des collaborateurs bénévoles porteurs de visas en règle, se sont faits clandestinement. Ils ont été extrêmement nombreux dans les périodes de pointe, il n'était pas rare de voir des Postes récepteurs assurer jusqu'à 15 passages journaliers. Nous spécifions que, pour clandestins qu'ils étaient, tous les franchissements de frontière ont été au préalable annoncés aux Douanes et se sont faits d'entente avec elles. » Et le colonel Cuénoud de s'insurger contre un dangereux manque de confiance : la remise de la liste des agents et le nom des collaborateurs directs de ce SR de l'armée suisse au corps des gardes-frontières, et de préciser : « si cette mesure permettait un contrôle constant de la part des organes douaniers, elle fut certainement la cause de graves indiscretions qui ont été préjudiciables à notre service, pour ne pas dire davantage ».

Le colonel Cuénoud donne encore d'émouvantes et importantes précisions dans son rapport général d'activité : « Contrairement à tout ce que pourraient prétendre les profanes, c'est aux services rendus par nos agents recrutés, éduqués et orientés dans des conditions aussi difficiles que délicates que nous devons plus de 75 % des rapports que nous avons obtenus. Au dévouement de bon nombre d'entre eux, notre pays doit d'avoir été judicieusement et rapidement renseigné. » Il précise : « Le nombre total d'agents employés par la section "Allié" durant la Seconde Guerre mondiale dépasse 1 500. Sur ce nombre, nous avons à déplorer et à considérer comme morts pour notre service 47 agents à savoir : 31 fusillés, 11 morts en captivité, 5 morts accidentellement, dans ces chiffres figurent 6 citoyens suisses. Nous entendons rendre à ces braves l'hommage qui leur est dû. »

Parmi ces 1500 agents au service de ce bureau France/Alliés, ce rapport ne précise pas le nombre respectif de Français, de Suisses, de doubles nationaux (Suisse et Français) et d'autres nationalités. Les Français étaient certainement les plus nombreux et beaucoup ont appartenu simultanément à un, voire plusieurs des divers réseaux de renseignement de la Résistance française. Parmi ces Français, un très grand nombre était des frontaliers. Et le colonel Cuénoud d'énoncer encore en terminant ce long rapport : « Force nous est de constater que notre service a été financièrement beaucoup trop limité. L'économie a été poussée jusqu'au ridicule. »

Ces restrictions « poussées à l'extrême » se sont révélées pourvoyeuses de réels dangers envers ces agents au service du SR suisse. Ainsi, ce P.R. de Genève disposait d'un vétuste petit bureau avec une entrée sur la rue de la Rôtisserie et une entrée sur la rue du Marché, à une centaine de mètres de la place de la Fusterie (ce bâtiment a été démoli et reconstruit). Son chauffage au bois était assuré par une petite « pipe », il fallait continuellement courir après le bois nécessaire. L'inconfort était tel, que le capitaine Clément et son secrétaire allaient, l'hiver, à tour de rôle, se réchauffer à la brasserie de la Bourse située alors sur le côté ouest de la place de la Fusterie. Le capitaine Clément prit l'habitude d'y recevoir ses agents ce qui était dangereux, des agents ennemis pouvant être à l'écoute. De même, Marcel Durupthy, une des trois antennes du P.R. genevois, afin de faire face aux limitations extrêmes du défraiement des agents qu'il avait recrutés, s'était résolu à les héberger à ses frais dans sa grande villa au Mervelet lorsqu'ils séjournaient à Genève ; cela avec le risque qu'un de ces agents pût avoir été arrêté et retourné, un de ses proches étant gardé en otage et menacé de sévices par la Gestapo, ainsi devenait-il cause de dénonciations tragiques, c'est ce qui se produisit et entre autres, coûta la vie au RP Favre, comme nous le verrons plus bas.

Les effets désastreux d'une pingrerie

On le constate, plusieurs Français et Françaises, frontaliers principalement, se sont

dévoués incognito pour la Suisse, certains au prix de leur vie. Dans le même temps de nombreux Suisses accueillirent des sinistrés voisins et de nombreux petits Français à reconforter. Oui ! Toujours, des gens de bon cœur ont su se manifester de part et d'autre de la frontière franco-suisse pour le bien de tous. Il n'est pas dans la tradition de célébrer publiquement le combattant de l'ombre, même après la mort, il y reste. Malgré tout, il serait opportun de faire mieux connaître ces dévouements particuliers, parfois fatals, de Français et Françaises, souvent des frontaliers restés méconnus car relevant de la guerre secrète. Ceci afin d'attester de la matérialité et la constance de dévouements réciproques des habitants de part et d'autre de la frontière. Cette information pourrait être faite au moyen d'une plaque gravée transcrivant l'essentiel du passage susmentionné du rapport du colonel Cuénoud, précisant le nombre d'agents recrutés et combien de ceux-ci étaient décédés dans l'accomplissement de ce service. Il serait significatif d'apposer ce témoignage contre le mur frontière du collège Saint-François-de-Sales à Ville-la-Grand, longé par le bien nommé chemin des Bornes, au point de passage où le RP Louis Favre et ses confrères ont transféré en Suisse de très nombreux pourchassés, Juifs,



Le Juvénat à Ville-la-Grand dans les années trente.

Résistants, agents alliés, français et suisses, de même que leur nombreux et important courrier.

L'affaire du RP Louis Favre

Le RP Louis Favre est emblématique de cette généreuse disponibilité

jamais en défaut au service à la fois des pourchassés, de la Résistance française, des Alliés et de la Suisse. Recruté par Marcel Durupthy, il œuvra avec ferveur et efficacité pour le SR suisse. Marcel Durupthy le présenta au colonel Groussard qui l'engagea dans ses réseaux Gilbert dont il devint un élément essentiel pour la région d'Annemasse. Ses nombreuses missions l'amènèrent à fréquenter assidûment le bureau et la villa de Marcel Durupthy où il rencontra Jean-Paul Teyssier, un agent français recruté également par Marcel Durupthy. Mais ce Teyssier fut arrêté par la

Gestapo, torturé et obligé de revenir à Genève pour y espionner en faveur des nazis ; il était sous la menace de tortures à l'encontre de son épouse retenue en otage dans la prison parisienne de Fresnes. Teyssier dénonça entre autres le RP Louis Favre et Lucien Mas, officier de réserve et chef de l'A.S. pour le secteur Annemasse–St Julien. Ce dernier évitera une arrestation grâce à ses collègues qui déjouèrent un piège tendu par la Gestapo. Le retournement de Teyssier fut découvert par des agents français résistants et par l'Intelligence Service anglais. Le colonel Georges Groussard donna l'ordre d'abattre le traître lors de son prochain retour en France, ce qui sera exécuté dans la nuit du 11 au 12 janvier 1944 par des résistants français.

Le RP Louis Favre sera arrêté dans son collège par les policiers et douaniers allemands le 3 février 1944. Incarcéré dans un autre collège Saint-François devenu la prison de la Gestapo à Annecy, torturé, il ne révéla rien. Il pourra faire parvenir clandestinement, grâce à sa courageuse sœur Marie, une vingtaine d'émouvants billets à son ami Marcel Durupthy à Genève. Dans son billet daté du 9 avril 1944, il adresse ses bons souvenirs à M. de L. Il s'agit de M. de Lauriol, pseudonyme du comte Gaétan de Scey de Montbéliard qui n'est ni résistant ni agent de renseignements, il était simplement venu en Suisse clandestinement pour gérer des biens financiers. Il s'est trouvé malencontreusement en compagnie de Teyssier lors de son dernier retour en France et a été abattu en même temps que lui, malgré l'ordre donné au commando F.T.P de procéder à un jugement avant l'exécution ; ce qui n'a pas été fait par ces F.T.P. vu les dangers alors encourus. Ce comte de Scey avait rencontré Louis Favre dans le salon de coiffure de Marcel Durupthy à Genève et lui avait fortuitement demandé de l'aider éventuellement pour son retour en France. Cependant, ces bons souvenirs que le RP Louis Favre envoie à ce monsieur de Lauriol démontrent qu'il ignorait que son dénonciateur avait été abattu en même temps que ce monsieur de Lauriol dans la nuit du 11 au 12 janvier. Entre cette date et celle de son arrestation le 3 février, on compte 22 jours, c'est plus qu'il n'en aurait fallu au RP Favre pour se mettre en sécurité, au besoin en Suisse où il avait déjà enseigné. Car il est certain que la Gestapo, informée de l'exécution de Teyssier, allait maintenant procéder à

l'arrestation de ceux que ce transfuge avait dénoncés. Les chefs du RP Louis Favre portent une lourde responsabilité. Elle peut être particulièrement attribuée à l'administration militaire suisse et à sa pingrerie envers son SR qui méritait plus de confiance et une rétribution normale des frais divers de ses P.R., sans qu'il soit besoin à un de ses agents d'héberger gratuitement chez lui les agents qu'il avait recrutés et qui se trouvaient de passage à Genève.

On le constate, comme lieu d'apposition à une plaque commémorant les services rendus au bénéfice de la Suisse et restés méconnus, particulièrement judicieux serait le point de passage qu'utilisaient, nous l'avons dit, le RP Louis Favre et ses confrères ; ils accomplissaient volontairement des missions humanitaires de résistance au nazisme et d'aide à une Suisse aimée (le RP Louis Favre et ses confrères avaient tous étudié à l'université de Fribourg au cours de leur formation dans un séminaire de leur congrégation).

Veyrier le 9 janvier 2015.

Gilbert Ceffa

La maison forte de Malbuisson

Placée stratégiquement sur la route de Pomier à Cruseilles, la place forte dominait le val des Usses, appuyée sur le dernier ressaut du Salève et le mont Sion. Jules Vuy la décrit comme une « grande maison blanche, entourée de noyers et de frênes, qui se détache dans le ciel et qu'on aperçoit de loin, sur la pente de la montagne ».

Cette maison forte appartient à la seigneurie de Copponay du XIII^e au XVII^e siècle. En 1548, Alexandrine, dame de Copponay, donna par mariage la seigneurie aux Goyet qui portèrent le titre. Ce titre passa peu de temps après aux Moëne.

Les Moëne

Ils étaient membres d'une lignée génoise des Grimaldi qui prit le titre de seigneur de Copponay jusqu'en 1757.¹ Cette famille

¹ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie* par le Comte Amédée de Foras.

possédait des terres à Copponex, Chatillon, Cercier.

En 1683, Denis Moëne Grimaldi, seigneur de Copponay, s'établit à Chambéry et obtint, avec l'appui du Sénat, de créer une Académie « chimique royale de Savoie ». Denis fut très controversé, attaqué par les médecins et apothicaires qui ne voyaient en lui qu'un charlatan, ce qu'il était.

Denis Grimaldi de Copponay était né vers 1635, de Gaspard Moëne de Copponay et de Anne de Maubec¹. Il s'occupa beaucoup de chimie pendant sa jeunesse. « Il en vint à prétendre qu'il n'y avait qu'un tempérament et qu'une maladie ; que, par conséquent, il ne pouvait y avoir qu'un remède. »²

En 1686, en réponse à toutes les attaques subies, il publia différents ouvrages et en particulier « Vertus et méthodes d'user du fébrifuge incorruptible travaillé des seules mains de noble Denis de Copponay de Grimaldi. » Il énumérait tous les malades, dont beaucoup de nobles et de bourgeois, qu'il avait reçus et renvoyés radicalement guéris après deux ou trois prises de son médicament. Tantôt il offrait à ses adversaires de les initier aux mystères de ses découvertes, tantôt il les déclarait indignes d'approcher le sanctuaire.

Son remède eut une assez grande vogue, il fut même contrefait.

Une des trois (ou cinq) filles³ de Denis, Marie-Gasparde, écrivit une supplique pour défendre les droits des femmes à apprendre les Sciences.

En 1714, octogénaire, il publia encore un petit fascicule dans lequel il se glorifia de s'être guéri lui-même de toutes sortes de maladies au seul moyen de son fébrifuge et de son *huile d'or*, et annonça de grandes découvertes pour empêcher les vins et les vinaigres de se corrompre et en faire des remèdes admirables.⁴

¹ *Le Bénon* n° 26 juin 1999.

² *Le Courrier des Alpes* 5 et 7 octobre 1858.

³ Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie vol 32 (1893) page 182.

⁴ Principales œuvres de Denis de Copponay :

- **Le Tombeau de l'envie**, où il est prouvé qu'il n'y a qu'une médecine qui est la chimique, qu'il n'y a qu'un tempérament et une seule maladie, et... qu'il ne faut qu'un remède pour la guérir, lequel remède l'auteur enseigne sans énigme... traitant auparavant des eaux



Malbuisson, le château (n° 371) et ses dépendances (Mappe sarde, ADHS).

L'huile d'or

Il existe une recette d'huile d'or semblable à celle figurant dans la Chimie de Lémery connue sous le nom *d'or potable de Mademoiselle Grimaldi* : « elle consiste à mêler et agiter seize parties d'huile essentielle de romarin avec une partie d'or dissous dans l'eau régale ; à séparer ensuite exactement

l'eau régale d'avec l'huile essentielle qui en est chargée et à dissoudre cette dernière dans le quintuple de son poids d'esprit de vin rectifié...

... Les alchimistes ont cru et publié de tout temps que l'or possédait des vertus admirables pour guérir une infinité de maladies et pour prolonger la vie pendant très longtemps : en conséquence ils ont travaillé considérablement sur ce métal pour en faire des médicaments ; ils en ont tiré un très grand nombre de préparations, dont une seule, si l'on en veut croire celui qui l'a inventée, est capable de guérir tous les maux. »

« Messire Denys de Maubec, seigneur de Copponay, de Tavolle, et coseigneur de Challes et de la Corbière, médecin spagirique, et son associé messire Joachim de Gazelle, sieur de La Combe : ces deux compères, après avoir vanté les vertus de leur poudre ressuscitative et sudorifique, de leur vomitif universel et de leur or potable, ajoutent que dans les jours de récréation ils travaillent la composition de toutes sortes de pierreries tant dures que tendres ; ils contrefont le jaspé, l'agate, la calcédoine si parfaitement qu'on les peut tailler à la roue des lapidaires... Ils composent toutes sortes de laques pour les peintres. Ils écrivent des lettres d'argent sur le fer, sur les lames

minérales de Saint-Symphorien... de Cessey... et de Sainte-Anne... Par le sieur de Maubec ... seigneur de Copponay.

- **Vertus et usage de la médecine universelle** : de Denis de Copponay de Grimaldy avec un traité à l'avantage des vomitifs, soutenu par les plus grands médecins de l'antiquité.
- **Traité de l'or potable et de la panacée** de messire Denys de Maubec, escuyer, seigneur de Copponay... où il est prouvé qu'il n'y a qu'une médecine... puisqu'un seul remède tiré d'elle peut guérir toutes sortes de maladies curables, spécialement l'or potable...

d'épée et tous travaux d'acier bien poli et y peuvent faire toutes sortes de portraits sans que jamais elles se puissent effacer sur les gardes d'épées, boucles de souliers. Ils contrefont encore la corne des écailles de tortue parfaitement, que même elle aura plus de vivacité que les naturelles... »¹.

Dans le Cultivateur Savoyard en 1906 on peut lire : « Quand Grimaldi venait en villégiature à Copponex, la tradition rapporte qu'il soignait la fièvre paludéenne au moyen d'un anneau de fer placé au poignet. Aujourd'hui encore, une famille de Copponex traite cette fièvre de la même façon. Grimaldi a dû donner sa recette aux ancêtres de cette famille. »²

Il s'éteignit en septembre 1717, couvert de gloire et chargé d'ans.

Sa fille Marie-Josèphe continua de « travailler à tous les excellents remèdes du dit Laboratoire ». ³

Par son testament, Denis Grimaldi de Copponay légua 100 florins au curé de Copponex pour dire des messes pour le repos de son âme et cent écus aux pauvres de la paroisse. Il fit de son fils Anthoine-Théodore son héritier. Sans enfant, celui-ci désigna comme héritier son neveu par alliance, fils de François-Hyacinthe Favier du Noyer. Et c'est ce Claude-Joseph Favier du Noyer de Grimaldi de Copponex qui vendit, en 1757, sa seigneurie pour 15 400 livres au colonel Pierre-Nicolas Collomb de Battine, marié à Marie-Claudine de Launay.

Le fils de Pierre-Nicolas Collomb de Battine et de Marie-Claudine de Launay, fut le dernier seigneur de Copponex et un fort mauvais sujet.

François-Augustin Collomb de Battine⁴

Né le 7 août 1746, coupable de nombreuses exactions, il était doué d'un caractère moitié chevaleresque et moitié criminel. À peine âgé de 20 ans il se fit une réputation de seigneur pillard en Savoie et à Genève. Il rançonnait des villages, et avec l'aide de quelques autres mauvais sujets, il soutenait des luttes avec les gens d'armes chargés de l'arrêter. En 1769, il fut banni du territoire genevois et fut ensuite

incarcéré par les autorités sardes au château d'Annecy, puis au fort de Miolans du 3 mars au 4 avril 1773. Il fut voisin de cellule du Marquis de Sade qui s'en évada en mai 1773.

En 1776, il se prit de querelle à Carouge avec un palefrenier, Jean Pierre Troyon, qu'il tua d'un coup de pistolet. Après son forfait, il s'enfuit à Lyon où il fut arrêté et remis aux autorités genevoises. François Collomb de Battine fut condamné par le Petit Conseil de Genève à avoir la tête tranchée, le 4 février 1777. Et cela malgré une défense assez habile qu'il présenta lui-même, avec l'aide de l'avocat Fernex d'Annecy. Le Conseil des Deux-Cents commua la peine en prison à perpétuité. Le condamné fut enfermé dans une cellule de la prison établie dans la maison des anciens évêques, derrière la cathédrale Saint-Pierre, à Genève. Sa cellule fut surnommée « copponette » (de Copponex).⁵

Il décéda le 22 février 1791.

Ses sœurs cadettes héritèrent de la maison de Malbuisson et la vendirent à la famille Gazel.

La famille Gazel s'illustra pendant la Révolution grâce à deux prêtres réfractaires.

Le prêtre Pierre Gazel

Natif de Cruseilles, le prêtre Pierre Gazel émigra de 1792 à 1802.⁶

Il naquit le 27 février 1763 à Cruseilles, fils de Claude François Gazel et de Madeleine Dusonchet. Il fut chanoine de Genève, il avait enseigné au collège de Navarre et enlevé haut la main le titre de docteur en Sorbonne. Pierre Gazel immigra en mars 1793 au Canada, après un séjour en Angleterre. Il arriva à Québec le 2 mars 1793.

En Angleterre, l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, Monseigneur de la Marche, l'avait choisi, entre des centaines d'autres, avec trois autres compagnons, pour en faire une sorte d'ambassadeur auprès des autorités canadiennes et pour préparer l'arrivée au Canada d'un flot de prêtres catholiques réfractaires. « Son esprit bien cultivé et la noblesse de ses sentiments le rendaient apte à traiter tous les sujets avec une variété de détails

¹ Deux livres de raison de l'Agenais suivis d'extraits d'autres registres domestiques... par Ph. Tamizey de Larroque.

² Dominique Bouverat, *Le Bénon* n° 53 juillet 2006.

³ Mémoires et documents de la société savoisienne d'histoire et d'archéologie vol. 3-4. Page 35 à 71.

⁴ *Le dernier seigneur de Copponex* par Jules Vuy.

⁵ Une autre cellule de la prison de l'Évêché fut surnommée la Blondette car le syndic Blondel y fut enfermé lors de son procès en 1606. Il était accusé de négligence dans la défense de la ville lors de l'Escalade en 1602.

⁶ <http://www.genealogiequebec.info/en/testphp/info.php?no=74>
668

qui devaient faire rechercher sa conversation par le clergé et surtout par l'évêque de Québec, Mgr Hubert. Celui-ci ne pouvait se lasser de l'entendre raconter les péripéties de l'exode des prêtres persécutés, les événements particuliers à leur séjour en Angleterre, leurs industries et ces mille soucis de la vie quotidienne auxquels ils avaient été étrangers jusque-là. L'abbé Gazel se fit aussi remarquer dès l'abord par sa profonde piété et par une simplicité vraiment évangélique. »

Lord Dorchester était alors gouverneur de la Province de Québec. Sa famille comprenait trois garçons en âge de s'instruire. L'aîné, Thomas, avait dix-neuf ans, Christophe, dix-huit et Charles, sept. Le lord s'était adressé à l'évêque de Québec afin qu'il lui désignât un précepteur qui pût enseigner la littérature et le français. L'abbé Gazel était prêt à remplir cette place de confiance et d'honneur. Mgr Hubert n'hésita pas un instant à le recommander.

L'abbé Gazel avait été également nommé chapelain de l'Hôpital-général, le premier octobre 1793. « Bien qu'il eût dans cette nouvelle fonction de quoi alimenter son zèle de pasteur des âmes, il trouvait moyen d'exercer quelque peu le ministère en dehors du cloître, et il consacrait aussi plusieurs heures à ses jeunes élèves. Toujours actif, toujours dévoué au bien des autres, il ne perdait pas une minute de son temps, sachant bien que les heures perdues ne se retrouvent plus...

Désintéressé comme tous ses confrères réfugiés, il avait accepté la charge de chapelain, à la condition qu'il ne recevrait aucun émolument pour ses services. Trois ans passèrent ainsi.

Malheureusement sa santé déperissait à vue d'œil ; la nostalgie aidant, il arriva une heure où il ne pût résister à l'entraînement qui l'emportait, comme par une force invincible, vers la patrie absente.

Il quitta Québec le 4 juillet 1796, et se rendit en Angleterre, disposé à entrer dans son pays natal, aussitôt que les circonstances le lui permettraient¹. Mais le 22 novembre 1802 il était toujours à Londres, comme le confirme cette lettre :

« Excusez, ma très chère et excellente mère, (*La Mère Saint-Alexis, Catherine Payen de Noyan, entrée en religion en 1745 à l'âge de quinze ans. Elle était alors supérieure depuis 1797*) si, sur le point de

partir pour Hamburg, et ayant peine à écrire, je me sers d'une main étrangère... Depuis près de deux mois, les nouvelles du Concordat et de la paix me donnaient l'espérance de pouvoir prendre prochainement la route la plus courte pour Calais et Paris, mais on continue d'exiger la promesse de fidélité à la constitution partout et sans aucune restriction, ce qui me détermine à partir vendredi pour Harwick (24 lieues), et dimanche par le paquebot pour Hamburg (140 lieues), d'où je traverserai toute l'Allemagne et la Suisse (250 à 300 lieues), par des chemins détestables et sur des chariots découverts et non suspendus... ».

L'abbé Gazel se rendit ainsi à Chambéry où il était, en 1805, aumônier dans un hôpital et jouissant d'une santé partiellement refaite.

Un peu plus tard, il fut nommé chanoine de la cathédrale et professeur de théologie dogmatique au grand séminaire diocésain.²

Dès lors, Pierre Gazel publia des textes en patois. Il se rendit célèbre par ses chansons patoises « à la verte et piquante allure ».³

Le chanoine Gazel écrivit, en présentant ses premières pièces patoises aux Savoyards demeurés fidèles. Ses chansons font parler les paysans dans le salut au Roi, à la paix, avec parfois l'espérance d'un régime moins exigeant fiscalement, plus favorable au peuple.

« On a donc lieu de croire qu'ils aimeront entendre et chanter en leur langage ordinaire une chanson qui, en exprimant avec naïveté les sentiments de religion et de loyauté dont ils n'ont cessé d'être animés, ne peut que nourrir en eux ces mêmes sentiments et les faire passer à la génération future... Dans l'impossibilité d'imprimer un savoyard usité dans tout le duché, on a choisi celui qui ressemble le plus au patois qu'on parle dans les voisinages de Chambéry et même d'Annecy et de Rumilly... Le patois savoyard change de nuances presque à chaque lieue. Cependant, si l'on excepte quelques petits cantons de la haute Tarentaise et de la haute Maurienne, tous les habitants de la Savoie s'entendent facilement d'une extrémité du pays à l'autre, non seulement entre eux, mais encore avec leurs voisins des pays étrangers, du Valais, pays de Vaud, Dauphiné, Bresse, etc. »

Pierre Gazel publia en utilisant la tradition orale :

² www.archive.org/stream/lesecclesiasti00dion/lesecclesiasti00dion_djvu.txt

³ www.rene-merle.com/article.php3?id...411

¹ Revue Savoisiennne. Académie florimontane. 1891. Pages 201 et suivantes. Jules Vuy.

Shanson d'on bon vioeu Savoyard de 92 ans. Air dé shanson savoyarde Panavo, u bein Liodo vuto te léva ; u ben oncore No n'avein zu dey gran teim. Chambeyri, ein juillé 1816.

... « *Reposeinno on momein, bevein on coup to plein é tan ku fin bor, à la santâ de Victor, comme y é dé diein la Savoyarda de sthiver* ».

... » *D'ai mo quatre vein doze ans, / Mai vo ne saria creyre / Combien d'ai fai de bon san / Dey qui n'ia plu de guerre, / E que noz sein shoeur d'avey / Totafai noutron vrai rey : / Qué vive, qué vive, qué vive !* » *Étrennes savoyardes* : « *Avouai totes lous centimes, / Nous payins mais que lous dîmes / ... Maître Grippe avouai sa plomma, / Des bins prend tota l'ecomma ; / Quant é nous a m'dia tot vifs / Es morts é fa encor payi. / Allins, compare, convins-en, / Lous blus ne font pas com'cen* ».

Il mourut le 12 août 1825.¹

Jean-Claudius-François Gazel

Autre membre qui s'illustra pendant la révolution, il était né à Cruseilles le 25 mars 1718, d'un autre Claude Gazel et de Ludovica Bouchet. Alfredo Casalis dit : « L'éminent Mgr Gazel, curé de Bons et de Collonges sous Salève était natif de Cruseilles. Ce saint pasteur mourut au temps de la Révolution française. Si grande était sa doctrine et si doux son caractère que sa mort fut considérée comme une calamité. »

Ce prêtre « éminent, aussi recommandable par l'aménité de son caractère que par l'étendue de ses connaissances, » après avoir occupé la cure de Bons pendant trente années (1747-1777), obtint la cure de Collonges-sous-Salève, qu'il garda jusqu'à la Révolution avec le titre d'archiprêtre de la Côte du Salève. Il se rapprochait ainsi de son pays natal. Les événements le forcèrent à émigrer malgré ses 75 ans. Il se rendit d'abord à Lausanne, puis en Piémont. Mais l'exil était trop dur, il résolut de revenir incognito à Cruseilles, chez un neveu, Claude Gazel (le grand-père de Jules Vuy). Il y expira peu après son retour, le 31 janvier 1798, et fut inhumé dans le chœur de l'église, puis transféré du côté

de la chapelle de Saint-Joseph où l'on peut encore lire son épitaphe. Pierre Gazel était un de ses neveux. C'est lui qui fit ériger son tombeau en 1823.²

M. Gazel avait eu pour vicaire J.-M. Vachoux, de Cruseilles, de 1747 à 1764.³

Il eut également pour vicaire, de 1766 à 1769, Nicolas de Saint-Marcel qui devint plus tard précepteur du futur Charles-Emmanuel IV et de ses frères, qui fut en Italie le défenseur des prêtres réfugiés et mourut à Annecy le 21 février 1817.

Jules Jean François Marie Vuy

Un autre membre de la famille Gazel, Madeleine, fille de Claude Gazel et Marie-Françoise Pissard, naquit à Cruseilles le 21 janvier 1789 ; son parrain était le père de l'abbé Pierre Gazel.

Elle fut la mère de Jules Jean François Marie Vuy, l'illustre historien, poète, avocat, docteur en philosophie, membre des plus hautes instances genevoises, membre fondateur de l'Institut national genevois qui naquit le 21 septembre 1815 au château de Malbuisson⁴.



Jules Vuy (Bibliothèque d'Annecy).

Madeleine Gazel avait épousé le 25 novembre 1812 François-Auguste Vuy, docteur de la faculté de Strasbourg, qui avait servi de 1800 à 1810 comme chirurgien dans les armées de la République et de l'Empire. La famille Vuy obtint la naturalisation genevoise en 1829. Après la Restauration, établi bourgeois de Carouge, François-Auguste en devint un temps le

maire. Le frère aîné de Jules, Alphonse, né le 17 novembre 1813 à Malbuisson, fut un éminent scientifique, docteur en droit. Décédé en 1850, il est inhumé au Campo Santo à Pise.⁵

Jules Vuy fit ses classes à Carouge et à Genève avant de couronner ses études par un doctorat de droit à l'Université de Heidelberg. Il accéda à la charge de député au Grand Conseil à l'âge de 27 ans. Entre autres projets de loi, il a

² Revue Savoisiennne. Académie florimontane. 1891. Pages 203-205.

³ Mémoires et Documents Académie Salésienne, 1912, pages 26-29. J. I. Grillet. *Dictionnaires historiques des départements du Mont-Blanc et du Léman* -1807.

⁴ Château de Malbuisson : comme souvent en Savoie le château est une maison forte massive, au toit à quatre pans, celle de Malbuisson a été modernisée au XIX^e siècle par Jules Vuy.

⁵ C-F-Alphonse Vuy : notice biographique par Jules Vuy.

¹ *Almanach des gloires de la Savoie*. 1868. Pages 52-57

préparé et défendu victorieusement celui de l'abolition de la peine capitale. Avocat, notaire, il assumait encore la présidence de la Cour de cassation. Maire de Carouge, conseiller d'État de novembre 1859 à novembre 1861 dans le gouvernement de James Fazy, il devint conseiller national, député de l'Assemblée constituante.

Jules Vuy édita plusieurs ouvrages, dont un recueil de poèmes *Échos des bords de l'Arve* qui connut un grand succès à l'époque ; il fut encore prosateur célèbre surtout pour les strophes enflammées du "Rhin suisse". Il créa la Bibliothèque municipale de Carouge à laquelle il légua tous ses livres.

Jules Vuy fut très actif dans les débats au Grand Conseil sur la loi accordant le droit de vote aux citoyens israélites et celle autorisant l'aliénation de terrains en faveur de la communauté israélite en vue de permettre l'érection de la synagogue.¹

Parmi les ouvrages² de Jules Vuy il faut encore signaler ses études des Chartes des

1 James Fazy, soucieux de concrétiser la liberté de conscience et de culte que sa constitution amenait à Genève, céda des terrains, libérés notamment par la destruction des murailles, pour l'érection de lieux de cultes : l'église orthodoxe russe, Notre-Dame pour les catholiques, la synagogue pour les israélites et un temple maçonnique. (Histoire politique de Genève de François Ruchon.)

2 Des ouvrages de Jules Vuy :

- La Philothée de Saint François de Sales : Vie de Madame de Charmois (1879) ;
- Essai Sur La Taxe Des Gardes (1838) ;
- Convention Arbitrale Entre L'Abbaye de Pomiers Et La Ville de Cruseilles : Sentence d'Hugues de Geneve ;
- Échos Des Bords de L'Arve,

franchises de Cruseilles accordées par le Comte Guy de Genève en 1282 et des franchises de Genève accordées par Adémar Fabri en 1397, études qui le conduisirent à écrire : « Origine des idées politiques de Rousseau ».

Dans « Échos des bords de l'Arve », il évoque sa maison natale dans un poème intitulé « Soleils Couchants » :

*Déjà vers l'occident se penchait le soleil ;
Point de morne brouillard, point de vent monotone,
C'était un vrai printemps au milieu de l'automne,
Dernier jour de septembre aux jours de mai pareil.*

*Près du toit protecteur où s'ouvrit ma paupière,
Je contemplais l'éclat calme et riant du soir ;
Sur la pente des monts qu'il est doux de s'asseoir !
Vieux sapins, prêtez moi votre ombre hospitalière !*

*Vous avez abrité mes espiègles ébats,
Ranimez un instant mon enfance passée,
Les souvenirs en foule assiègent ma pensée,
Je vais prêtant l'oreille et j'écoute tout bas !*

*Le soleil disparaît, une brise se lève ;
Comme pour me parler, les arbres ont frémi,
Au travers de ces bois murmure un souffle ami
Et la lune soudain brille sur le Salève.*

Jules Vuy est décédé le 15 février 1896, à Carouge.

Josette Buzaré

- Jeanne de Jussie et les sœurs de Sainte-Claire ;
- Les lettres de jeunesse d'Henri-Frédéric Amiel et Jules Vuy, communiquées par Adelaïde Vuy, fille de ce dernier, ont été publiées par la « Revue bleue » en 1903.



Façade d'entrée au sud.



Contreforts.



Porche d'entrée du XVII^e siècle, provenu de la chartreuse de Pomier.

Malbuisson (collection Jobu).

À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

Publications de Savoie et d'ailleurs

***La dame de la Chavonnière* par Laurence Winthrop. Éditions de la Baconnière, Genève.**

Cet ouvrage est la biographie romancée d'Herminie Courier, épouse du pamphlétaire Paul-Louis Courier au temps de la Restauration, assassiné en 1825, puis épouse du médecin genevois Théodore Maunoir, un des cinq fondateurs de la Croix-Rouge. Son père, le D^r Charles Maunoir, avait une propriété au mont Gosse au Salève. Herminie et Théodore y sont souvent venus, surtout après leur installation à Genève, se promenant à la grotte de Tanabara... L'histoire d'une femme dont les sentiments, les révoltes, l'intelligence sont d'une grande modernité.



***Je t'écris de Cluses et de ses environs - 1944-1975*, de Mino Faïta. Éditions du Mont.**

1944-1975 : Ce sont les « Trente glorieuses » a écrit Jean Fourastier. Les décennies les plus dynamiques de l'économie française. Après la guerre il faut reconstruire et produire de tout ! À Cluses et dans la Vallée de l'Arve on sait faire, c'est l'héritage de près de cinq siècles d'histoire industrielle. Progressivement, la ville que la géographie s'obstine à dire fermée, s'ouvre, accueille et se mélange à celles et ceux venant d'ailleurs ; s'enrichit des utopies, participe à la modernité, l'ancien bourg devient Cité.

En parcourant ces lettres « imaginaires », le lecteur découvre les lieux et « ce peuple de la terre et des machines » sans lequel rien ne saurait exister. Le rédacteur vient d'ailleurs. Sa voix est tout à la fois émerveillée, amusée, puis tonique, engagée. Toujours fraternelle cependant. Au cours du temps, l'ancien visiteur n'est plus, celui qui écrit est désormais un homme des lieux. De très beaux textes, un ouvrage richement illustré. 123 pages, 27 € 50.

www.editionsdumont.com



***Histoire de Genève en trois volumes* par Mathieu Caesar, Corinne Walker et Olivier Perroux. Éditions Alphil.**

La sortie du coffret a été saluée élogieusement par un long article de la Tribune de Genève du 27 janvier 2015. L'article souligne à juste titre que l'ouvrage est incontournable pour le regard neuf qu'il pose sur l'histoire de la cité. Par pure sensibilité à notre histoire commune, Savoyards et Genevois, nous relevons particulièrement ci-dessous les propos du journaliste ayant trait à ce temps jadis où toutes les voies convergeaient naturellement vers la « capitale » du Pays genevois.

« L'intégration d'événements récents suffirait déjà à distinguer cette histoire synthétique de Genève de ses prédécesseurs, mais de plus les auteurs bénéficient de sources jusqu'ici inexploitées ou qui ont fait l'objet d'un questionnement inédit, parfois dans leurs propres recherches personnelles... Surtout, le nouvel opus ambitionne de mettre à mal certains clichés, ou du moins à relativiser ces images d'Épinal. Il en va ainsi du XV^e siècle, où Genève est pratiquement sous domination savoyarde, la Maison ducal s'étant attribué divers offices importants dans la cité et ayant même une voix prépondérante dans la nomination des princes-évêques. Mais la ville n'est pas si malheureuse de cette situation, même si le siècle suivant la verra se détacher de la Savoie en adoptant la Réforme. Ce XV^e siècle où l'emprise des ducs est forte constitue en effet aussi un âge d'or pour la ville dont les foires prospèrent et qui connaît un impressionnant essor démographique : Savoyarde et pas fâchée de l'être !

Mathieu Caesar affine le cliché selon lequel l'apparition d'un pouvoir communal au XIII^e siècle aurait inéluctablement mené la cité à devenir autonome et tourner le dos au catholicisme. « Cette histoire n'est pas linéaire, argue-t-il. » Durant ces années, tout ne va pas en direction de l'indépendance et de la Réforme, même si celles-ci ont bel et bien eu lieu finalement. Au XV^e siècle, Genève – ou en tout cas une partie de son élite – s'accommodait bien du pouvoir savoyard. La ville veille à tenir le duc à une certaine distance mais il est jugé nécessaire car il assure une sécurité bénéfique pour la prospérité genevoise et il constitue aussi un moyen d'ascension sociale pour une partie des habitants. Mais quand il perd les guerres de Bourgogne et qu'il

échoue à redresser les foires, la ville commence à le juger moins intéressant... »

Monuments Chemin Faisant...

Le dimanche 21 juin 2015, dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie, le Conseil départemental de la Haute-Savoie organise l'opération « Monuments chemin faisant... ».

Le thème retenu cette année est celui du monde monastique : abbayes et prieurés. Huit sites – abbayes de Sixt, Abondance, Aulps, Entremont, chartreuses du Reposoir et de Mélan, couvent Saint-Joseph, prieuré et abbaye de Talloires – sont proposés à la visite. Sous la conduite de guides du patrimoine ou conférenciers, accompagnés d'archéologues, le public pourra découvrir sous un angle détaillé la richesse de ces sites patrimoniaux.

Cinq circuits de visites bénéficieront de navettes gratuites en car au départ de quatre villes du département : Annecy, Évian, Cluses et Saint-Julien-en-Genevois (pour l'abbaye d'Aulps et celle d'Abondance).

Des informations détaillées sur le programme seront prochainement mises en ligne sur le site www.cg74.fr, ou plus d'informations au 04 50 33 23 67.



Abbaye d'Entremont.

Expositions

ANNECY

Palais de l'Île : Embellir et développer aux 18^e et 19^e siècles.

Exposition d'un concept novateur qui permettra aux visiteurs d'accéder à plusieurs niveaux d'informations à partir de l'exposition

physique. Celle-ci sera complétée par un volet numérique qui se développera parallèlement à l'exposition et ce pendant toute sa durée.

<http://embellirdevelopper.unblog.fr>
Jusqu'au 26 octobre 2015.

GENEVE

Musée d'art et d'histoire : *Christiane Baumgartner – White Noise.*

Ce printemps, une exposition est consacrée à Christiane Baumgartner, personnalité majeure de la gravure contemporaine. La présentation, centrée sur la notion de perception, montre la manière originale qu'a l'artiste de traiter l'image. Se basant par exemple sur une vidéo ou une photographie, celle-ci retravaille le visuel avant de le transférer notamment en xylographie.

Jusqu'au 28 juin 2015.

Cabinet d'arts graphiques : « Pardonnez-leur ».

Conçue comme un laboratoire d'art visuel, cette exposition aborde une approche artistique singulière : l'appropriation. Si celle-ci se rencontre tout au long de l'histoire de l'art, elle se manifeste de manière encore plus vive à notre époque. Reprise d'idées, réutilisation d'images, renvoi à d'autres artistes figurent en effet en bonne place dans la production contemporaine.

Jusqu'au 14 juin 2015.

Musée d'ethnographie de Genève : *Les rois mochica – Divinité et pouvoir dans le Pérou ancien.*



Le nouveau musée d'ethnographie de Genève

Maintenant doté d'une structure architecturale à la hauteur de l'importance de

ses collections qui se distinguent par leur exceptionnelle couverture – cinq continents et plus de 1 500 cultures – le nouveau MEG présente pour sa réouverture l'extraordinaire trésor d'une tombe royale de culture mochica ou moché, mise au jour en 2008 sur le site archéologique de Huaca El Pueblo, sur la côte nord du Pérou. Contemporaine des Maya de la Mésoamérique, la brillante culture des Mochica ou Moché s'est développée le long de la côte nord du Pérou entre le premier et le huitième siècle de notre ère.

Cette exposition constitue une invitation au voyage archéologique et à la découverte scientifique. Le parcours proposé de l'exposition explore les rôles de l'idéologie et de la religion dans la formation de cette société complexe. Les grandioses cérémonies funéraires des puissants et les rituels sacrificiels impressionnants constituaient le cadre privilégié du renforcement des valeurs les plus fondamentales des élites mochica. La fastueuse tombe du Seigneur d'Ucupe en propose un exemple éloquent.

Une simple visite sur le site est déjà une véritable immersion dans un monde prodigieux de cultures fantastiques. Sans oublier de télécharger le PDF du magazine du musée Totem.

<http://www.ville-ge.ch/meg/mot.php>
Jusqu'au 3 mai 2015.

Veyrier fête le rattachement

VEYRIER

À l'occasion des célébrations du bicentenaire du rattachement à la Suisse, La Mémoire de Veyrier se fait l'écho du programme proposé par

l'association [GE200.ch](http://www.ge200.ch) tout au long de l'année 2015. La journée du samedi 9 mai 2015 sera l'occasion pour Veyrier de commémorer également l'événement à travers une journée festive. Programme et informations sur :

<http://www.la-memoire-de-veyrier.ch/349211516>

SOMMAIRE

ACTUALITÉS DE LA SALÉVIENNE.....	1
Agenda.....	1
Les Jeudis du Patrimoine.....	1
Nouveaux membres.....	2
À l'attention des CASSSeurs.....	2
Dons de mémoire des Bornes.....	2
Carnet de deuil.....	2
BIBLIOTHÈQUE	3
CONFÉRENCES.....	3
CARNETS D'HISTOIRE	4
Carnet d'un voyage.....	4
La Savoie et les autres peuples de France....	4
Le comte Basil Chéréméteff.....	5
Anacharsis Cloots et l'invasion de la Savoie	5
Dévouements dangereux de frontaliers f....	9
La maison forte de Malbuisson.....	12
À LIRE, VOIR et ENTENDRE	18
Publications de Savoie et d'ailleurs.....	18
Monuments Chemin Faisant.....	19
Expositions.....	19
Veyrier fête le rattachement.....	20

RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Josette Buzaré, Gilbert Ceffa, François Déprez, Marielle Déprez, Philippe Duret, Gérard Lepère, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Dominique Miffon.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :
LA SALÉVIENNE – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
 Téléphone : 04 50 52 25 59
 Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (président) — nadine.cusin@sfr.fr (administration)
 Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>

N° ISSN : 2107-2930